

Municipalité régionale de comté de Bellechasse
Conseil de la MRC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Bellechasse tenue le 18 janvier 2012, au Centre Administratif Bellechasse, à compter de 19 h 30.

Sont présents les Conseillers suivants :

M. Guylain Chamberland, Armagh
M. André Goulet, Beaumont
Mme Juliette Laflamme, Buckland
M. Marcel Blais, Honfleur
M. Jean-Paul Lacroix, La Durantaye
M. Michel Bonneau, Saint-Anselme
M. Martin Lapierre, Saint-Charles
M. Fernand Fortier, Sainte-Claire
M. Gaétan Labrecque, Saint-Damien
M. Gilles Nadeau, Saint-Gervais
M. Yvon Bruneau, Saint-Henri
M. Martin J. Côté, Saint-Lazare-de-Bellechasse
M. Bernard Morin, Saint-Léon-de-Standon
M. Vital Labonté, Saint-Malachie
Mme Suzanne Côté, Saint-Michel
M. Claude Lachance, Saint-Nazaire
M. Clément Vallières, Saint-Nérée
M. Daniel Pouliot, Saint-Philémon
M. Gilles Breton, Saint-Raphaël
M. Gilbert Vallières, Saint-Vallier

Formant quorum sous la présidence de M. Hervé Blais, préfet

Sont aussi présents : M. Clément Fillion, directeur général,
M. Christian Noël, directeur général adjoint

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Hervé Blais, préfet, déclare la séance ouverte après constatation du quorum.

2. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Vital Labonté,
appuyé par M. Marcel Blais
et résolu

C.M. 001-12

que l'ordre du jour suivant soit adopté avec varia ouvert :

1. Ouverture de la rencontre
2. Ordre du jour
3. Procès-verbal du 21 décembre 2011
4. Comptes et recettes du mois
5. Rencontre
6. Période de questions
7. Aménagement et urbanisme
8. Administration :
 - 8.1. Correspondance
 - 8.2. Correspondance supplémentaire
 - 8.3. Délégation gestion – Parc Massif du sud
 - 8.4. Formation Comité Santé
 - 8.5. Congrès FQM 2012 – Réservations
 - 8.6. Tournée régionale Efficacité énergétique
 - 8.7. Rencontre Dominique Vien
9. Matières résiduelles :
 - 9.1. Soumissions - Eaux usées
 - 9.2. Soumissions - Matériel recouvrement LET
 - 9.3. Financement Règlement 208-11
 - 9.4. Entente récupération de bois
 - 9.5. Soumissions - Roll-off
 - 9.6. Odeurs LET
 - 9.7. Comité vigilance : Nomination
10. Sécurité incendie :
 - 10.1. Journée étude
11. Dossiers :
 - 11.1. Responsabilité cours d'eau Armagh
 - 11.2. Projet éolien communautaire Saint-Philémon
 - 11.3. Nominations Comités
12. Procès-verbaux :
 - 12.1. Comité transport de personnes
 - 12.2. CSP
13. Informations :
 - 13.1. Décret population
 - 13.2. Tournée consultation Solidarité rurale
 - 13.3. Colloque MRC
 - 13.4. Liste des substituts – Conseil MRC
 - 13.5. Séance information – Internet, téléphonie cellulaire

14. Varia :
- 14.1 Projet de regroupements de paroisses
 - 14.2 Programme « Molson Coors salue la communauté »
 - 14.3 20^{ième} anniversaire Maison de la Famille
 - 14.4 Calendriers MRC Bellechasse
 - 14.5 Développement résidentiel Saint-Charles
 - 14.6 Journée UPA Vallée-Jonction
 - 14.7 Invitation vins et fromages
 - 14.8 Salon Chalets et Maisons de Campagne
 - 14.9 Social des maires

Adopté unanimement.

C.M. 002-12

3. PROCÈS-VERBAL DU 21 DÉCEMBRE 2011

Il est proposé par M. Gilbert Vallières,
appuyé par M. Fernand Fortier
et résolu

que le procès-verbal de la séance régulière du 21 décembre 2011 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement.

C.M.003-12

4. RAPPORTS DES DÉPENSES AUTORISÉES ET DES RECETTES PERÇUES – DÉCEMBRE 2011

Il est proposé par M. Marcel Blais,
appuyé par M. Michel Bonneau
et résolu

1° que le rapport des dépenses autorisées pour le mois de décembre 2011, au montant de 1 143 844.13 \$ et celui des recettes pour le mois de décembre 2011, au montant de 1 088 922.39 \$ soient approuvés tels que présentés.

Adopté unanimement.

Arrivée de M. Daniel Pouliot à 19 h 50.

5. ODEURS LET

Suite à la réception de diverses correspondances et de plaintes concernant les odeurs perceptibles en périphérie du lieu d'enfouissement, M. Christian Noël présente un dossier comprenant les documents suivants :

- Chronologie des événements ;
- Vue aérienne du lieu d'enfouissement ;
- Plan illustrant l'aménagement d'une cellule d'enfouissement ;
- Plan démontrant le recouvrement d'une cellule ;
- Lettre postée aux résidents qui sont en périphérie du LET et publiée dans le journal local d'Armagh ;
- Convocation à une rencontre impliquant des intervenants du MDDEP, de la Santé publique, de la MRC et de la firme Genivar ;
- Communiqué de la direction de la Santé publique du 17 janvier 2012 ;
- Approbation du règlement d'emprunt 217-11.

Pendant et après cette présentation, le Conseil de la MRC et sa direction répondent aux questions de l'assistance.

C.M. 004-12

6. CONFORMITÉ – MUNICIPALITÉ DE BEAUMONT

ATTENDU que la municipalité de Beaumont a transmis le règlement no 587 modifiant le règlement no 490 relatif au plan d'urbanisme de cette municipalité ;

ATTENDU que le règlement no 490 a déjà reçu un certificat de conformité en regard du schéma d'aménagement ;

ATTENDU qu'après vérification, le règlement no 587 s'avère conforme au schéma révisé.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Yvon Bruneau,
appuyé par Mme Juliette Laflamme
et résolu

d'autoriser le secrétaire-trésorier de la MRC de Bellechasse à émettre un certificat de conformité au règlement no 587 de la municipalité de Beaumont en regard du schéma d'aménagement révisé.

Adopté unanimement.

C.M. 005-12

7. CONFORMITÉ – MUNICIPALITÉ DE BEAUMONT

ATTENDU que la municipalité de Beaumont a transmis le règlement no 588 modifiant le règlement no 491 relatif au zonage dans cette municipalité ;

ATTENDU que le règlement no 491 a déjà reçu un certificat de conformité en regard du schéma d'aménagement ;

ATTENDU qu'après vérification, le règlement no 588 s'avère conforme au schéma révisé.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gilles Breton,
appuyé par M. Fernand Fortier
et résolu

d'autoriser le secrétaire-trésorier de la MRC de Bellechasse à émettre un certificat de conformité au règlement no 588 de la municipalité de Beaumont en regard du schéma d'aménagement révisé.

Adopté unanimement.

C.M. 006-12

8. CONFORMITÉ – MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANSELME

ATTENDU que la municipalité de Saint-Anselme a transmis le règlement no 262 modifiant le règlement no 60 relatif au zonage dans cette municipalité ;

ATTENDU que le règlement no 60 a déjà reçu un certificat de conformité en regard du schéma d'aménagement ;

ATTENDU qu'après vérification, le règlement no 262 s'avère conforme au schéma révisé.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marcel Blais,
appuyé par M. Martin Lapierre
et résolu

d'autoriser le secrétaire-trésorier de la MRC de Bellechasse à émettre un certificat de conformité au règlement no 262 de la municipalité de Saint-Anselme en regard du schéma d'aménagement révisé.

Adopté unanimement.

C.M. 007-12

9. CONFORMITÉ – MUNICIPALITÉ DE LA DURANTAYE

ATTENDU que la municipalité de La Durantaye a transmis le règlement no 2011-262 modifiant le règlement no 2003-208 relatif au zonage dans cette municipalité ;

ATTENDU que le règlement no 2003-208 a déjà reçu un certificat de conformité en regard du schéma d'aménagement ;

ATTENDU qu'après vérification, le règlement no 2011-262 s'avère conforme au schéma révisé.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Martin J.Côté,
appuyé par M. Gaétan Labrecque
et résolu

d'autoriser le secrétaire-trésorier de la MRC de Bellechasse à émettre un certificat de conformité au règlement no 2011-262 de la municipalité de La Durantaye en regard du schéma d'aménagement révisé.

Adopté unanimement.

C.M. 008-12

10. CPTAQ / TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT PAR LE MTQ À SAINT-MICHEL

ATTENDU le projet du ministère des Transports d'acquérir des superficies de terrains afin de réaménager le carrefour de la route 281 et du rang 3 à Saint-Michel ;

ATTENDU que le but est de corriger la géométrie aux approches et au carrefour des voies de circulation pour des raisons de sécurité ;

ATTENDU que le projet n'a que peu d'impact sur l'agriculture ;

ATTENDU que le projet est conforme au schéma d'aménagement ainsi qu'aux documents s'y rapportant.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Martin J. Côté,
appuyé par M. Gaétan Labrecque
et résolu

1° d'aviser la CPTAQ que le projet du MTQ de corriger la géométrie aux approches et au carrefour de la route 281 et du rang 3, à Saint-Michel ne va pas à l'encontre du schéma d'aménagement et des règlements pouvant s'y rapporter ;

2° de souligner également, en regard des critères exprimés en vertu de l'article 62 de la LPTAAQ, que ce projet constitue une amélioration pour la communauté et sa sécurité.

Adopté unanimement.

11. DÉLÉGATION GESTION MASSIF DU SUD

La confirmation de la signature de l'entente de modification de la délégation de gestion foncière des terres du domaine de l'état dans le parc régional Massif du Sud est déposée à titre d'information.

C.M. 009-12

12. CRÉATION – COMITÉ SANTÉ SERVICES SOCIAUX

Il est proposé par M. Claude Lachance,
appuyé par M. Martin J. Côté
et résolu

1° que soit créé un comité consultatif lequel sera désigné sous le nom de "Comité santé et services sociaux".

2° que le mandat du comité soit :

- a) d'étudier, lorsqu'il le juge opportun, tout dossier à portée collective touchant le secteur de la santé et des services sociaux du territoire de la MRC de Bellechasse ou affectant ce territoire.
- b) de faire des recommandations au Conseil de la MRC dans une perspective d'amélioration des services à la population.

3° que sa composition soit de 5 élus selon la répartition par secteur établie par le Conseil de la MRC.

4° que soient invités à siéger sur ce comité à titre de personnes ressources :

- 1 représentant du CSSS Alphonse Desjardins.
- 1 représentant de l'Agence de Santé et services sociaux Chaudière-Appalaches.
- 1 représentant du bureau de la députée provinciale de Bellechasse.
- le directeur général de la MRC qui agira comme secrétaire du Comité.

5° que le comité puisse s'adjoindre d'autres personnes ressources pour assurer son bon fonctionnement.

Adopté unanimement.

C.M. 010-12

13. RÉSERVATION CONGRÈS FQM

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,
appuyé par M. Vital Labonté
et résolu

d'autoriser le directeur général à effectuer la réservation d'un bloc de chambres et d'une suite à l'hôtel Delta pour le congrès 2012 de la FQM.

Adopté unanimement.

14. TOURNÉE RÉGIONALE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Il est convenu par les membres du conseil d'aviser la CRÉ que les municipalités seraient disponibles à les rencontrer mardi le 14 février en après-midi relativement au projet d'efficacité énergétique dans les municipalités.

15. RENCONTRE DOMINIQUE VIEN

Il est convenu par les membres du conseil de rencontrer Mme Dominique Vien, lundi le 20 février à 19 h 30 pour faire, avec elle, le point sur les dossiers régionaux.

C.M. 011-12

16. SOUSSIONS – EAUX USÉES

ATTENDU que le contrat entre la MRC et les Entreprises Claude Boutin inc. pour la collecte, le transport et la disposition des eaux usées d'installations septiques prend fin le 23 avril 2012.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Lachance,
appuyé par M. Vital Labonté
et résolu

d'autoriser la direction de la MRC à procéder à un appel d'offres public afin de recevoir des soumissions relatives à un contrat d'une durée de un an pour la collecte, le transport et la disposition des eaux usées d'installations septiques.

Adopté unanimement.

C.M. 012-12

17. SOUSSION – MATÉRIEL DE RECOUVREMENT

ATTENDU qu'une demande de soumissions a été faite par voie d'invitation auprès de 5 entreprises pour la fourniture et la livraison de matériel granulaire servant au recouvrement journalier des matières résiduelles pour les années 2012 et 2013 ;

ATTENDU que trois soumissions ont été reçues et qu'elles sont conformes.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gilles Breton,
appuyé par M. Jean-Paul Lacroix
et résolu

de retenir la soumission la plus basse déposée par Allen Entrepreneur général pour les exercices financiers 2012 et 2013.

Adopté unanimement.

C.M. 013-12

18. FINANCEMENT RÈGLEMENT 208-11

ATTENDU que la MRC de Bellechasse a demandé au ministère des Finances de pouvoir effectuer une demande de soumission faite de gré à gré auprès de la Caisse Populaire Desjardins du Cœur de Bellechasse concernant le financement d'un emprunt de 140 000 \$ remboursable sur une période de 5 ans ;

ATTENDU qu'à la date d'adjudication fixée au 18 janvier 2012, la Caisse a offert un taux d'intérêt annuel de 3,53 % alors que le ministère des Finances a reçu des propositions pour des financements comparables à celui de la MRC à un taux d'intérêt de 2,92 % ;

ATTENDU que la Caisse du Cœur de Bellechasse a refusé d'abaisser son taux et que le financement est reporté au 15 février 2012.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Martin J. Côté,
appuyé par M. Vital Labonté
et résolu

- 1° d'informer le Centre financier aux entreprises et la Caisse Populaire du Cœur de Bellechasse que la MRC de Bellechasse suivra dorénavant la procédure habituelle de fonctionnement du ministère des Finances excluant ainsi toute demande de soumission faite de gré à gré.
- 2° que la MRC de Bellechasse fasse également part de sa déception en regard de la dernière décision de ces deux organismes.

Adopté unanimement.

C.M. 014-12

19. ENTENTE RÉCUPÉRATION DE BOIS

Il est proposé par M. Fernand Fortier,
appuyé par M. Marcel Blais
et résolu

- 1° d'accepter la tarification établie par M. Gaétan Blouin, président et chef de la direction de Veolia ES Matières Résiduelles inc. pour le transport et le traitement du bois pour les années 2012 à 2016 inclusivement et ce, conformément à la correspondance transmise par courrier électronique le 10 janvier 2012.
- 2° que la MRC de Bellechasse accepte cette proposition en considération du fait qu'elle peut cesser l'envoi du bois en tout temps s'il survient des changements relatifs à ce dossier.

Adopté unanimement.

C.M. 015-12

20. SOUSSION – CONTENANTS MÉTALLIQUES (ROLL-OFF)

ATTENDU l'orientation du Conseil en matière de collecte des encombrants ;

ATTENDU que l'achat de conteneurs métalliques a été prévu au cours de l'année 2012 ;

ATTENDU qu'une demande de soumissions a été faite par voie d'invitation auprès de 3 entreprises.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gilles Nadeau,
appuyé par M. André Goulet
et résolu

d'accepter la soumission qui a été déposée par Fabrication DALJI inc., au montant de 28 525 \$ avant taxes pour la fourniture et la livraison de 5 contenants métalliques mesurant 20 pieds X 8 pieds X 7 ½ ayant un volume de 40 verges cubes.

Adopté unanimement.

C.M. 016-12

21. COMITÉ DE VIGILANCE LET - NOMINATION

ATTENDU que M. Simon Arbour, représentant un organisme régional voué à la protection de l'environnement, a fait part qu'il ne pouvait plus siéger sur le Comité de vigilance du LET en raison de son travail ;

ATTENDU que M. Arbour doit être remplacé par un représentant d'un groupe environnemental local ou un organisme régional voué à la protection de l'environnement ;

ATTENDU les démarches effectuées auprès de l'Organisme des Bassins Versants (OBV) de la Côte-du-Sud pour solliciter une personne intéressée à combler le poste vacant au sein du Comité de vigilance.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Bonneau,
appuyé par M. Marcel Blais
et résolu

de nommer Mme Suzanne Beaudry, biologiste, au sein du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique.

Adopté unanimement.

22. SÉCURITÉ INCENDIE – JOURNÉE ÉTUDE

Tel que déjà discuté antérieurement, il est convenu de tenir une journée qui sera consacrée à l'étude de plusieurs éléments qui concernent les services de sécurité incendie tels les effectifs, les équipements, la machinerie ainsi qu'aux réorganisations qui pourraient éventuellement être mises en place.

Cette journée de réflexion et d'échanges se tiendra vendredi le 24 février au centre administratif de la MRC. Les maires, directeurs généraux et directeurs des services incendie seront invités à y participer.

23. RESPONSABILITÉ COURS D'EAU - ARMAGH

Dépôt est fait de la copie de la lettre transmise par Me Yves Boudreault au MDDEP relativement à la responsabilité de ce Ministère dans le dossier des travaux à réaliser dans le cours d'eau rivière Armagh afin d'assurer le libre écoulement des eaux.

24. PROJET ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE ST-PHILÉMON

Le directeur général dépose un document synthèse du projet éolien communautaire de Saint-Philémon. Ce document fait suite au dépôt au MDDEP de l'étude d'impact portant sur ce projet. Copie de ce document sera aussi transmise aux directeurs généraux des municipalités.

C.M. 017-12

25. NOMINATION COMITÉS

Il est proposé par Mme Juliette Laflamme,
appuyé par Mme Suzanne Côté
et résolu

que la composition des comités pour l'année 2012 soit la suivante :

A) Comité administratif :

Guylain Chamberland
André Goulet
Michel Bonneau
Hervé Blais
Bernard Morin
Gilles Breton

B) Comité santé et services sociaux :

Jean-Paul Lacroix
Hervé Blais
Gilles Nadeau
Yvon Bruneau
Claude Lachance

C) Comité consultatif agricole :

Juliette Laflamme
Jean-Paul Lacroix
Michel Bonneau
Gilles Nadeau
Vital Labonté

D) Comité transport de personnes :

Juliette Laflamme
Michel Bonneau
Claude Lachance
Clément Vallières
Gilbert Vallières

E) Comité de la piste cyclable :

Guylain Chamberland
André Goulet
Michel Bonneau
Fernand Fortier
Gilles Nadeau

F) Comité de sécurité publique :

Michel Bonneau
Martin Lapierre
Hervé Blais
Bernard Morin
Gilbert Vallières

G) Comité centre local de développement :

Fernand Fortier
Yvon Bruneau
Martin J. Côté
Suzanne Côté
Clément Vallières

H) Comité de la ruralité :

Marcel Blais
Jean-Paul Lacroix
Martin Lapierre
Yvon Bruneau
Daniel Pouliot

I) Comité de la sécurité incendie :

Vital Labonté
Suzanne Côté
Clément Vallières

J) Comité de gestion des matières résiduelles :

Guylain Chamberland
Gilles Nadeau
Martin J. Côté
Gilles Breton

Adopté unanimement.

26. PROCÈS-VERBAUX

Les procès-verbaux du Comité de transport de personnes et du Comité de sécurité publique sont déposés à titre d'information.

27. DÉCRET POPULATION 2012

Copie du document donnant la population 2012 de la MRC de Bellechasse par municipalité suite à l'adoption du décret gouvernemental du 14 décembre 2011 est déposé.

28. TOURNÉE CONSULTATION SOLIDARITÉ RURALE

Rappel est fait de la tournée de consultation effectuée par Solidarité rurale portant sur le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité. La rencontre pour notre MRC se tiendra le 24 janvier à 19 h 00 à Tourville. Un transport par autobus est offert.

29. COLLOQUE MRC

Le directeur général informe les membres du conseil qu'il débutera prochainement l'organisation du colloque de la MRC. Invitation est faite de lui transmettre des sujets qu'ils voudraient prioriser. Ce dossier sera traité au prochain CA.

30. SÉANCE D'INFORMATION – INTERNET ET TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Le directeur général avise le conseil que la séance d'information portant sur le service internet haute vitesse et de téléphonie cellulaire devrait se tenir vers la fin février, dès qu'il aura reçu la confirmation de la participation de certaines organisations offrant ces services.

31. PROJET DE REGROUPEMENTS DE PAROISSES

M. Claude Lachance rappelle les séances d'information relatives aux projets de regroupements de paroisses préparés par le Diocèse de Québec. Il invite les élus à participer à ces rencontres vu l'importance et l'impact de ce dossier.

32. PROGRAMME « MOLSON COORS SALUE LA COMMUNAUTÉ »

M. Bernard Morin invite les maires et le personnel des municipalités à appuyer le projet conjoint de la Corporation des Aînés et les Loisirs de Saint-Léon de Standon visant à obtenir une aide financière dans le cadre du programme « Molson Coors salue la communauté ».

C.M. 018-12

33. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Vital Labonté
et résolu
que l'assemblée soit levée à 22 h 45.

Adopté unanimement.

Préfet

Secrétaire-trésorier

PRÉLIMINAIRE